

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 82 (1953)

Heft: 1

Artikel: De quelques problèmes posés par l'alcoolisme

Autor: Roch, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De quelques problèmes posés par l'alcoolisme

par M. ROCH,
professeur à la Faculté de médecine de Genève

Je viens d'écouter « le quart d'heure vaudois ». Avec émotion, j'ai entendu le « caviste » parler de sa vigne et de son vin. Il récitait un rôle, je le sais, mais il y mettait une telle chaleur de conviction qu'on n'y pouvait rester insensible. Par sa voix, j'ai appris ce que pensent tous les bons vigneron du Lavaux. Je n'oublie pas que j'ai du sang vaudois et que, dans mon enfance, à Vevey, j'ai vu pleurer une vieille tante voyant passer des tombereaux chargés de céps tués par le phylloxéra.

D'un autre côté, depuis plus de cinquante ans que je travaille dans notre hôpital, j'ai observé trop souvent et de trop près les tragiques méfaits de l'alcoolisme pour me taire. Une fois encore — même au risque de provoquer l'indignation du sympathique caviste — je vais m'efforcer de combattre le culte de Bacchus, ce culte dont la pratique nous coûte si cher.

Je le ferai en tâchant de raison garder. En m'efforçant de poser clairement les problèmes qui se présentent à nous, j'ai le désir de rester impartial. Impartial ? On croit toujours l'être. Je puis tout de même dire que je ne suis pas abstinente et que je sais à l'occasion trouver des qualités au Jussy et au Satigny qui ne sont pas si inférieures que le prétendent nos bons voisins d'en là.

Quelques mots tout d'abord concernant le *problème économique*. La statistique suisse nous apprend qu'on dépense par an dans notre pays 860 millions pour les boissons alcooliques. Si l'on ajoute à ce chiffre ce que coûtent les maladies causées ou aggravées par l'alcool, ce que coûtent les accidents de la circulation résultant d'excès de boisson et les crimes commis sous l'influence de l'ivresse, on arrive à une estimation à côté de laquelle les 80 millions qu'ont rapportés nos vignobles en 1950 ne pèsent pas lourd.

J'entends déjà ce que le caviste va m'objecter : apéritifs, schnaps et C^{ie}, vins étrangers à 18 ou 20 degrés d'alcool... Certes, on s'intoxique davantage avec ces boissons concentrées, parfois sophistiquées qu'avec « le bon vin de nos vignes ». Je ne le sais que trop. Il n'en reste pas moins que la consommation exagérée du vin demeure — en tout cas en pays romand — la cause principale de l'alcoolisme.

Mévente de nos vins. Obligation de laisser entrer des quantités importantes de vins étrangers afin de pouvoir exporter les produits de notre industrie... Ah ! Je ne voudrais pas être à la place de M. Rubattel. Je désire au moins faire savoir à ce magistrat honorable et dévoué que, par patriotisme et pour mon agrément, durant la période des vendanges, j'ai mangé autant de raisin que je le pouvais sans me rendre malade ; mais il m'a semblé que c'était souvent du chasselas importé. D'ailleurs, même si parmi mes concitoyens, j'ai eu beaucoup d'imitateurs, je ne vois là qu'un modeste remède à une situation angoissante à bien des égards.

La consommation habituelle des boissons alcooliques pose aussi un *problème économique individuel et familial*. Lorsque j'entends les réponses de bons pères de famille qui, depuis trente ans, arrosent leur gastrite et préparent leur cirrhose, je suis effaré en pensant à la proportion de leur salaire qui a été « liquidée ». Même

des buveurs que leurs proches s'accordent à estimer raisonnables consacrent chaque année des sommes importantes à l'achat de boissons, agréables certes, mais dont l'usage quotidien, en quelque sorte « obligatoire », diminue ce qui aurait pu être employé plus sagelement à l'amélioration de la nourriture et du logement ainsi qu'à de saines distractions.

On peut répondre catégoriquement aux questions qui se posent concernant la *valeur alimentaire de l'alcool* en général et celle du vin en particulier.

Une partie de l'alcool ingéré est éliminée, le reste étant détruit par une sorte de combustion lente dans l'organisme. Cette combustion n'apporte aucun supplément d'énergie aux muscles, ce que savent bien tous les grands as du sport. Elle n'apporte pas non plus un supplément de chaleur mais seulement une illusion de chaleur provenant de la dilatation des vaisseaux à la surface du corps, ce qui favorise en fait le refroidissement. L'ivrogne tombé en hiver au bord du chemin et qu'on trouve gelé le matin a réalisé jusqu'à la mort une assez triste expérience de physiologie.

On a parlé naguère du supplément de *vitamines* apporté par le vin. Ce n'est qu'une mauvaise plaisanterie. Il y a bien moins de vitamines dans un litre de vin que dans un dé de fromage, une pointe de couteau de germe de blé, une mince tranche de citron.

Qu'en est-il maintenant des *causes de l'alcoolisme* ?

Il y a des individus qui doivent boire beaucoup parce qu'ils ont soif. Je les trouve bien excusables d'être devenus alcooliques. Les diabétiques qui éliminent par les reins de 4 à 5 l. doivent bien les remplacer. Bien plus nombreux sont les manœuvres, les ouvriers de campagne, les camionneurs qui perdent de grandes quantités d'eau par transpiration. Leur besoin de boire pendant les chaleurs de l'été est semblable à celui des chauffeurs de paquebots, à celui des mineurs qui travaillent dans des galeries profondes. Pour ceux-là on a trouvé un moyen hygiénique d'étancher leur soif : des boissons pas ou très peu alcoolisées contenant une notable proportion de sel, car du sel, il s'en élimine avec la sueur et il est nécessaire de le remplacer pour retenir l'eau dans l'organisme.

Je pense que si l'on pouvait fournir à nos travailleurs de force des pastilles contenant un peu de sucre et de sel suffisamment aromatisées pour agrémenter l'eau de la fontaine, on satisferait en partie à la nécessité dans laquelle ils se trouvent de boire. Deux fois, en vain, j'ai tenté d'intéresser une de nos fabriques de produits chimiques à l'étude et à la fabrication de ces pastilles... Si ces travailleurs, au lieu de boire chaque jour d'été de 7 à 8 l. de piquette, de vin et de bière, remplaçaient seulement la moitié de cette ration par une boisson non alcoolique, ce serait déjà pour leur santé et leur longévité un progrès important.

Un autre groupe d'alcooliques excusables, et pitoyables aussi, est constitué par ceux qui sont poussés à boire parce qu'ils sont timides, déprimés, tristes, anxieux, ou bien qu'ils cherchent à oublier des défaites et des chagrins dont assez souvent leur alcoolisme est la cause première.

On comprend aisément que ces prédisposés à la toxicomanie soient plus nombreux dans les cliniques psychiatriques que dans les hôpitaux.

Cette sorte de triage des alcooliques explique cette affirmation de quelques psychiatres : « Il n'y a que des prédisposés par une fâcheuse constitution mentale qui deviennent alcooliques », tandis que les médecins d'hôpitaux peuvent soutenir qu'une forte proportion de leurs malades ne le sont devenus que pour s'être alcoolisés.

Mon expérience m'amène à opposer à l'alcoolisme excusable dont je viens de dire quelques mots, l'*alcoolisme stupide* qui résulte des préjugés sur l'utilité et même la nécessité de consommer des boissons alcooliques, qui résulte aussi de nos usages de politesse, de nos « Trinksitten » qui me font dire que dans notre pays de liberté, il en est une qui n'existe pas, « celle de ne pas boire quand on n'en a pas envie ».

Cet alcoolisme stupide, injustifiable par des raisons physiologiques (soif) ou par des raisons psychiques (besoin d'oubli, d'euphorie et de stimulation), je le rencontre chez le plus grand nombre de nos malades alcooliques. Quelques exemples suffiront : le cafetier qui à toutes les heures du jour et de la nuit avec d'aimables clients, la sommelière engagée par son patron à pousser à la consommation, le facteur ou le garde champêtre qui fait sa tournée et est toujours bien accueilli dans les fermes, le commis-voyageur obligé d'inviter ses acheteurs et de les arroser.

L'inconscience, voire la bonne conscience de ces braves gens qui s'alcoolisent et en même temps empoisonnent leurs amis et connaissances me stupéfie souvent.

« Je ne suis pas alcoolique, je ne suis jamais ivre », telle est la réponse que me font triomphalement ces malheureux qui sont vieux à 45 ans, cuits à 50 ans et qui mourront à 55 ans. Bien supporter la boisson est un dangereux privilège.

Le problème des *affections provoquées par l'usage abusif de boissons alcooliques* nécessiterait de grands développements. Ces développements, je les ai publiés naguère dans des périodiques médicaux.

Ici, j'indiquerai seulement que pour l'estomac, le foie, le système nerveux, les femmes sont plus sensibles à l'alcoolisation chronique que les hommes ; ceux-ci, probablement en raison des efforts physiques qu'ils sont souvent appelés à fournir, souffrent plus fréquemment que les femmes d'atteintes cardiaques. Souvent aussi on observe chez les hommes alcooliques une atrophie précoce des glandes sexuelles ; les déficits fonctionnels qui en résultent sont sans doute la cause principale de cette jalouse pathologique qui a parfois des conséquences dramatiques.

Pendant la dernière guerre, nous avons vu diminuer très heureusement les affections provoquées par l'alcoolisme, les cirrhoses du foie en particulier.

Hélas, cette amélioration de la santé publique n'a duré que peu d'années ; actuellement nous sommes attristés et effrayés de la recrudescence de l'alcoolisme et de tout ce qui s'ensuit.

La Suisse, décembre 1952.

Le petit ami des animaux

Ce journal, fondé il y a plus de trente ans, à Neuchâtel, a pour but d'inculquer aux enfants l'amour des animaux et le désir de les protéger. Il s'efforce, en outre, d'éveiller dans le cœur de la jeunesse des sentiments de compassion pour tout ce qui souffre, gens et bêtes.

Prix de l'abonnement : 2 fr. par an.